L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

Guide de l'évêque pour le plan d'accès à l'autonomie

1. Après vous être occupé des besoins urgents, demandez au membre d'élaborer un plan d'accès à l'autonomie (voir *Manuel général d'instructions*, sections 22.3.2 et 22.3.3).
2. Demandez à une dirigeante de la Société de Secours, un dirigeant du collège des anciens ou une sœur/un frère de service pastoral d'aider le membre à élaborer son plan si nécessaire.
3. Après avoir évalué le plan que le membre a élaboré, déterminez si l'Église doit apporter son aide et en quoi elle consistera (voir le *Manuel général d'instructions*, section 22.4).

Renseignements sur le membre

Nom du membre

Évaluez les besoins du membre et déterminez la nature de l'aide à apporter

Il se peut que les membres qui ne peuvent pas subvenir eux-mêmes à leurs besoins de base aient besoin de l'aide de leur famille élargie, ou des aides de la collectivité, du gouvernement ou de l'Église. Utilisez le tableau ci-dessous pour tenir un historique de l'aide apportée par l'Église.

Date	Nature de l'aide (le cas échéant)	Montant ou durée
28 juillet	Exemple : courses	Exemple : 2 semaines

© 2022 Intellectual Reserve, Inc. Tous droits réservés. Version : 6/22. Traduction de *Bishop's Guide to the Self-Reliance Plan*. French. PD60005860 140

Guide de l'évêque pour le plan d'accès à l'autonomie — suite

Renseignements sur le membre

Nom du membre

Assurer le suivi du plan d'accès à l'autonomie du membre

1. Ayez régulièrement un entretien avec le membre pour passer son plan d'autonomie en revue et faire le suivi de ses engagements.
2. Demandez au membre de participer à des groupes d'autonomie.

Date	Progrès accomplis	Prochaine étape
28 juillet	Exemple : a participé au nettoyage de l'église. A rejoint le groupe d'autonomie de pieu « Des études pour un meilleur emploi ».	Exemple : continue de participer à un groupe d'autonomie.

Remarque : comme l'Église n'emploie pas le membre, ne consignez pas ses progrès comme si vous remplissiez la feuille d'heures d'un emploi.

© 2022 Intellectual Reserve, Inc. Tous droits réservés. Version : 6/22. Traduction de *Bishop's Guide to the Self-Reliance Plan*. French. PD60005860 140